

## **journée Internationale de la Femme 8 mars 2016**



**Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem**, Présidente de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM)**, a officié, la cérémonie de célébration de la Journée Internationale de la Femme le mardi 8 mars 2016 à Salé.

Le choix de la thématique de cette cérémonie a été porté sur « la régionalisation, une nouvelle dynamique de développement humain intégré et durable ».

Dans une allocution d'ouverture lors de cette cérémonie, Mme. Farida El Khamlichi, conseillère à l'**UNFM**, a souligné l'importance du thème choisi cette année inspiré du Discours Royal à l'occasion de la Fête du Trône en 2015.

Dans ce discours, **SA Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste** a indiqué que "la régionalisation que nous appelons de nos vœux doit reposer sur un effort soutenu et imaginatif permettant de trouver des solutions adaptées à chaque région, selon ses spécificités et ses ressources (...). La Région doit constituer un pôle de développement intégré, dans le cadre d'un équilibre et d'une complémentarité entre ses zones, ses villes et ses villages, de telle sorte qu'elle contribue à endiguer le mouvement d'exode vers les villes".

Mme. Farida El Khamlichi a indiqué que le choix de ce thème a été aussi justifié par les instructions incessantes adressées par **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** à l'**Union Nationale des Femmes du Maroc** afin d'orienter ses services et ses activités pour que la femme marocaine puisse jouir de tous ses droits matériels et moraux dans tous les domaines de la vie. Depuis sa création, l'**UNFM** a cumulé d'importantes expériences, en matière de lutte contre l'analphabétisme auprès des femmes ou encore la lutte contre la précarité économique.

**L'Union Nationale des Femmes du Maroc**, qui contribue à l'effort imaginatif auquel a appelé **Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu le Glorifie**, s'est engagée de coopérer avec les organes de la régionalisation avancée concernés afin d'améliorer la condition de la femme marocaine tant sur le plan économique qu' en matière d'acquisition du savoir et la qualifier à exercer effectivement ses droits, tout en étant consciente de ses engagements et capable d'accomplir son rôle de citoyenne agissante dans la vie publique.

À cette occasion, **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** a présidé une cérémonie de signature de cinq conventions de partenariat.





La première convention, paraphée par la présidente déléguée de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc**, Mme. Rabia Lamrini et la ministre de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Mme. Fatima Marouan, a visé à instaurer les

bases de coopération entre les deux parties pour intégrer la femme au marché du travail et ce en développant ses talents et en l'encourageant à fonder ou à adhérer à des coopératives artisanales.

La deuxième convention, signée par Mme. Lamrini et le Directeur général de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale, M. Abderrahim Kadmiri, a eu pour objectif de créer un cadre de travail commun afin de réaliser les projets liés aux activités internationales de l'Union.

La troisième convention signée par la présidente déléguée de **l'Union Nationale des Femmes du Maroc** Mme. Lamrini et le directeur du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Ibn Sina, M. Abdelkader Errougani, vise à assurer une formation pratique aux stagiaires du Centre Lalla Meryem de formation par apprentissage dans la branche infirmière-assistante.

La quatrième convention portant sur le soutien des projets de développement et d'activités génératrices de revenus lancés par **l'Union Nationale des Femmes du Maroc** au profit de la femme rurale a été signée par Mme. Lamrini et le président du directoire d'Al-Barid Bank, M. Redouane Najmeddine.

Enfin, la cinquième convention, signée par Mme. Lamrini et le Directeur général de Barid Al-Maghrib, M. Ahmed Amin Benjelloun Touimi, a porté sur l'émission d'un timbre-poste commémoratif reproduisant une toile de l'artiste peintre marocain, M. Abderrahmane Ouardane qu'il avait déjà offerte à **l'UNFM** à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme le 8 mars 2015, célébrée sous le thème « culture de non-violence des femmes: vision prospective ».

Cette convention a visé la mise en place d'une solution de e-commerce au profit des projets d'activités génératrices de revenus réalisés par **l'UNFM**. À cette occasion, M. Amine Benjelloun Touimi a présenté ce timbre-poste à **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem**. Cérémonie à laquelle ont assisté le ministre de la Justice M. Mustapha Ramid, la ministre déléguée chargée de l'environnement Mme. Hakima El Haite, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres et la ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie Mme. Charafat Afilal.



De même, des explications ont été fournies à **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** sur « le Complexe Lalla Meryem de qualification sociale » créé à Salé par l'**UNFM** et destiné à héberger des femmes victimes de violences.



**Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** a visité, par la suite, les différents stands où sont exposés des projets d'activités génératrices de revenus lancés par des femmes ayant bénéficié d'une formation professionnelle au sein des centres

relevant de l'**UNFM** et ayant obtenu des attestations professionnelles reconnues. L'Union veille sur la formation de ces femmes et les accompagne dans la création de leurs projets d'activités génératrices de revenus ou à adhérer à des coopératives. **L'Union Nationale des Femmes du Maroc** les accompagne également dans la commercialisation de leurs produits au niveau des foires et expositions ou via le e-commerce.



À son arrivée, **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** a passé en revue un détachement de la garde municipale qui rendait les honneurs, avant d'être saluée par le ministre de la Santé, M. El Houssaine Louardi, la ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social, Mme. Bassima Hakkaoui, la ministre de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Mme. Fatema Marouan, Le wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, M. Abdelouafi Laftit, Le président de la région de Rabat-Salé-Kénitra, M. Abdessamad Sekkal, Le gouverneur de la préfecture de Salé, M. Mustapha Khedri, Le président du conseil communal de Salé, M. Jamaâ Moâtassim , le président du conseil préfectoral de Salé, M. Hammani Amahzoune et Mme. Rabia Lamrini présidente déléguée de **l'Union Nationale des Femmes du Maroc**.



**Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** a été saluée par Mrs : le Directeur général de l'AMCI, le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire d'Avicenne, le Directeur général du Barid Al Maghrib, le Président du Directoire du Conseil d'Administration du Barid Al Maghrib et M. Abdel Rahman Ourdan, artiste plasticien et auteur de la toile personnalisée par Barid Al Maghrib à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, ainsi que par d'autres membres de **l'UNFM**.